

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 131

23 février 2001

EVENEMENTS

- **La sixième session de négociations UE-Liban en vue de conclure un Accord d'association s'est tenue les 15 et 16 février à Bruxelles. Des progrès ont été réalisés dans les domaines des règles d'origine et d'autres questions douanières, dans ceux de la concurrence, de la propriété intellectuelle et de la coopération scientifique.** Un accord s'est fait jour sur le démantèlement tarifaire. D'autres sessions sont prévues pour résoudre les difficultés dans les domaines des échanges agricoles et du droit d'établissement. La prochaine session de négociations aura lieu les 21 et 22 mars à Beyrouth. D'ici là, comme les deux parties l'ont prévu, des fonctionnaires de la Commission européenne tiendront au Liban des séminaires consacrés au cumul de l'origine et à la concurrence.
- **Le Forum parlementaire Euro-Med sur les femmes dans la Méditerranée aura lieu à Malte du 1er au 3 mars.** Il est financé par la Chambre des Représentants maltaise et sera présidé par Dolores Cristina, députée maltaise. La convocation de ce Forum a été saluée par le deuxième Forum parlementaire euro-méditerranéen organisé les 8 et 9 février à Bruxelles. Dans leur Déclaration finale, les parlementaires euro-méditerranéens ont recommandé "la consolidation de tous les mécanismes et programmes de promotion de la femme afin de l'intégrer davantage dans le Processus de Barcelone."
- **Lors de sa première réunion le 16 février à Londres, le sous-groupe de la sécurité maritime du Forum euro-méditerranéen des transports a réalisé des avancées significatives quant au processus de démarrage de cinq projets régionaux spécifiques, qui reçoivent une aide totale de près de 2,8 millions d'euros du programme MEDA, dans le cadre du Forum euro-méditerranéen des transports.** Les projets doivent commencer avant l'été (v. p.2). En outre, le sous-groupe de la sécurité maritime a fait progresser la sensibilisation des Partenaires méditerranéens à l'éventualité d'actions concertées au niveau de l'OMI (Organisation maritime internationale). La discussion des grands axes d'un futur projet régional MEDA sur la sécurité maritime a également permis de réaliser des progrès.
- **L'Euro-Info-Centre de Correspondance (EICC) d'Egypte accueillera deux séminaires destinés aux responsables d'entreprises, fin février au Caire.** L'un d'entre eux, qui se tiendra le 26 février, traitera du secteur agro-alimentaire et aura pour objectif d'informer les entreprises privées égyptiennes du secteur sur l'assistance technique disponible, les normes de l'UE et l'Accord de commerce UE-Egypte. L'autre séminaire aura lieu le 28 février et il aura pour thème "Comment faire des affaires avec l'Irlande." Il fournira des informations sur les liens commerciaux entre les deux pays, sur le climat des affaires en Irlande et sur les obstacles qui attendent les entreprises égyptiennes. Les deux séminaires comporteront une présentation de l'EICC et du Programme de développement du secteur privé (PSDP) – v. p. 2. D'autre part, le Centre européen de management qui fonctionne au sein du PSDP organise une session de formation consacrée aux compétences générales de management pour les cadres moyens les 28 février et 1er mars. Cette session fait partie d'un cours destiné à cette catégorie de l'encadrement.
- **La prochaine étape du Festival itinérant du cinéma des pays arabo-méditerranéens (CINEMAMED) se tiendra à Cattolica (Italie) du 28 février au 6 mars.** Le festival, qui reçoit un soutien financier du programme Euromed Audiovisuel dans le cadre de MEDA, présente des films des Partenaires méditerranéens, doublés ou sous-titrés, dans diverses villes européennes et méditerranéennes. Pour de plus amples informations : visiter le site Internet du festival (<http://www.cinemamed.org>).

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 131

23 février 2001

PROJETS RELATIFS A LA SECURITE MARITIME

Trois des projets visent à renforcer les moyens des administrations maritimes des Partenaires en matière de régime du pavillon, afin de leur permettre de mettre en œuvre les règles internationales. L'un d'eux a précisément pour but de réduire le nombre et l'impact des navires qui circulent dans la Méditerranée sans respecter les normes. Les deux autres portent respectivement sur les normes dans les domaines de la formation, de la certification et de la façon dont les marins assurent le quart, et sur le Code international de gestion de la sécurité. Les deux projets restants intéressent la promotion de la sécurité dans les ports. L'un d'eux prévoit des cours de formation professionnelle consacrés à la manipulation de liquides dangereux en grosses quantités et l'autre vise à promouvoir l'installation d'équipements portuaires d'accueil pour le ramassage des ordures et des résidus huileux générés par les navires.

UN MANUEL INTERNATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

La Fondation européenne pour la formation a publié une méthodologie destinée à la mise au point de normes internationales d'instruction et de formation professionnelles faciles à utiliser, sous la forme d'un guide (en anglais) intitulé "Lier les normes d'instruction et de formation professionnelles aux exigences de l'emploi – Manuel international". La Fondation européenne pour la formation est une agence de l'Union européenne installée à Turin (Italie). Elle a pour mission de soutenir la réforme de l'instruction et de la formation professionnelles dans certaines régions extérieures à l'UE, notamment les Partenaires méditerranéens. Les normes en cause sont des spécifications qui étalonnent les résultats des étudiants et des stagiaires par rapport aux capacités dont ils devraient faire preuve au travail. Ils jouent un rôle essentiel dans l'identification des aptitudes exigées de la main d'œuvre et dans la conception des programmes pédagogiques qui développent ces aptitudes. Ces normes sont conçues pour être accessibles aux employeurs, aux salariés, aux formateurs, aux étudiants et aux parents et elles sont destinées à être comprises et reconnues sur le plan international. La méthodologie propose que toutes les normes d'instruction et de formation professionnelles comprennent trois spécifications portant respectivement sur les exigences de l'emploi, le contenu de l'apprentissage et l'évaluation de la compétence. Le cadre de ces normes se fonde sur l'expérience obtenue dans divers pays de l'OCDE. Il a été testé dans les Nouveaux Etats Indépendants. On peut télécharger le manuel à partir de deux sites Internet : (<http://www.etf.eu.int/etfweb.nsf/pages/whatsnew2>) et (<http://www.etf.eu.int/etfweb.nsf/pages/downloadstandards>).

CENTRES D'INFORMATION ET DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN EGYPTE

Le Programme de développement du secteur privé (PSDP), créé en 1996 par l'UE et le gouvernement égyptien avec le soutien de MEDA, fonctionne comme un centre d'affaires qui fournit une assistance aux entreprises privées égyptiennes. Cette assistance couvre tous les secteurs de l'économie et prend la forme de services de conseil allant de la modernisation des entreprises à la coopération entre firmes en passant par la formation et le développement de la commercialisation et des exportations (PSDP – 3a, Mohamed Mazhar st. – Zamalek – Le Caire – tél.+202 7361764 – fax +202 7361767). L'Euro-Info-Centre de Correspondance (EICC), abrité par le PSDP, fournit au monde des entreprises – et aux personnes intéressées en général – des informations sur tous les aspects de l'Union européenne, afin de favoriser la coopération transfrontalière et la collaboration entre entreprises (EICC – 21 Aziz Abaza st – Zamalek – Le Caire – tél.+202 7359602 – fax +202 7350454).